

LE PLAN

BILAN

2007-2012







Notre environnement, la poursuite de notre vision

Chères Filionaises,
Chers Filionois,

En 2007, l'administration municipale a doté la Ville de Bois-des-Filion d'une politique environnementale pour marquer toute l'importance qu'elle accordait à la protection de l'environnement.

Nous pouvons être fiers du travail accompli au cours des cinq dernières années. La Ville de Bois-des-Filion a réalisé plus de 58 % des 156 mesures identifiées dans son Plan Vert l'avenir et a déjà entamé la réalisation d'un autre 27 % de ces mesures, pour un total de 85 %.

Nous comptons bien continuer sur notre lancée pour les cinq prochaines années avec, entres autres, la réalisation de projets tels : la construction d'un écocentre, le reconditionnement des conduites d'égouts sanitaires par la technique de gainage, l'amélioration de notre réseau d'égout pluvial, l'amélioration de notre station de pompage des eaux usées et bien d'autres projets dans le but d'améliorer la qualité de notre environnement.

Bonne lecture !

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Paul Larocque". The signature is fluid and cursive.

Paul Larocque
Maire de Bois-des-Filion

Le Plan Vert l'avenir

En 2007, l'administration municipale lançait avec fierté son premier « plan vert » pour démontrer clairement sa volonté en matière de saine gestion environnementale.

À l'époque la Ville s'était dotée du slogan et logo Vert l'avenir pour marquer l'importance qu'elle accordait à l'environnement. En choisissant des couleurs rappelant celle de la Ville et en formant le « V » du logo à partir du « F » de la signature graphique de Bois-des-Filion, il avait comme mandat de rappeler la végétation florissante émergeant de la terre.

Encore aujourd'hui le logo Vert l'avenir se veut un élément pictural actuel, largement diffusé dans tous les écrits municipaux pour la population locale et avoisinante. Il est toujours en lien avec le souci de la Ville pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine environnemental dans chacune de ses activités et décisions.

La mission du Plan

Après 5 ans d'existence, sa mission est toujours aussi d'actualité. Le Plan Vert l'avenir a vu le jour à la suite d'une réflexion visant l'adoption d'une politique environnementale municipale.

Le Plan Vert l'avenir de la Ville offre un cadre de référence à la mise en place de mesures destinées à améliorer l'environnement, à préserver ses acquis ainsi qu'à mettre en valeur son cadre champêtre.

Il s'agit d'un plan global qui vise à définir les interventions et les décisions prises par l'administration et qui intègre l'ensemble des actions municipales en faveur de l'environnement

Il s'inscrit dans une perspective de développement durable de la Ville, en partenariat avec les institutions et les organismes présents sur le territoire, notamment ceux qui œuvrent en matière de protection de l'environnement et d'éducation.

Les enjeux environnementaux visés par le Plan

À l'époque, la Ville et ses partenaires avaient identifié certains enjeux importants dans le but de mieux diriger les activités de protection et d'amélioration de l'environnement

Ces enjeux ont servi de base à la réflexion et à la conception du Plan Vert l'avenir.

Voici un rappel de ces enjeux :

- **Atteindre l'objectif gouvernemental en matière de recyclage ;**
- **Contribuer à la réduction des gaz à effet de serre ;**
- **Protéger et revitaliser les sols, les espaces naturels et le patrimoine sylvicole ;**
- **Protéger la ressource « eau » ;**
- **Distribuer une eau potable de qualité et en quantité nécessaire pour la population, dans le respect de l'environnement ;**
- **Redonner l'accès aux berges, à la rivière et à l'île Garth aux Filionnoises et aux Filionnois.**



LE PLAN

ACTIONS CONCRÈTES 2007-2012



ACTIONS CONCRÈTES

Activités municipales

- Création d'un poste permanent en Environnement
- Utilisation de papier recyclé
- Séance du conseil sans papier
- Utilisation de produits sanitaires écologiques
- Remplacement des thermostats et système d'éclairage économique d'énergie
- Politique sur la protection et la restauration du patrimoine (P.I.I.A.)
- Plusieurs programmes de soutien financier pour des actions écoresponsables

Gestion des eaux

- Compteur d'eau pour toutes les industries, commerces et institutions
- Installation d'un surpresseur avec système de télémétrie
- Système de télémétrie pour suivi en direct pour l'eau potable et eaux usées
- Utilisation d'eau brute pour le service horticole
- Mise en place d'une réglementation sur l'utilisation de l'eau potable
- Rinçage unidirectionnel annuel
- Programme de détection de fuite
- Augmentation de l'utilisation du procédé de gainage pour la réparation sans excavation du réseau d'égout sanitaire

Gestion de l'air

- 1^{ère} ville au Québec à produire son inventaire des GES via le programme « Climat Municipalité »
- Promotion et réglementation de la marche au ralenti des véhicules moteurs
- Assurer la terminaison de l'autoroute 19 avec voies réservées
- Acquisition de véhicule à faible consommation d'essence
- Installation de plusieurs supports à vélo et abribus sur l'ensemble du territoire
- Augmentation du kilométrage de pistes multifonctionnelles sur l'ensemble du territoire
- Augmentation du service du transport en commun et promotion du covoiturage





ACTIONS CONCRÈTES

Gestion des matières résiduelles

- Appel d'offres pour la construction d'un Écocentre
- Collectes des matières recyclables sur l'ensemble du territoire incluant les industries, commerces et institutions
- Collectes des résidus verts réparties sur 8 mois de l'année
- 2 collectes annuelles de résidus domestiques dangereux
- Calendrier et document informatif sur l'ensemble des collectes des matières résiduelles
- Étude de faisabilité pour la collecte des matières organiques résidentielles

Gestion du sol

- Services d'une écoconseillère pour la période estivale
- Documentation sur les bonnes pratiques pour l'utilisation des sols

Gestion des arbres et des espaces verts

- Inventaire de tous les arbres sur le territoire municipal et suivi
- Règlementation sur l'abattage d'arbre dans le but de protéger le couvert forestier
- Favorisation des espèces indigènes et diversifiées dans les aménagements municipaux
- Programme de subvention favorisant la plantation d'arbres
- Nettoyage des berges avec les citoyens
- Programme expérimental de visite sur l'île Garth à des fins d'éducation environnementale



ACTIONS CONCRÈTES

Gestion des neiges usées

- Conception d'un abri municipal pour les produits de déglçage
- Saine gestion environnementale du site des neiges usées
- Élimination des sites illégaux

Gestion des nuisances

- Essai de murs végétaux pour contrer le roseau commun en provenance du MTO
- Poursuite du contrôle biologique des insectes piqueurs
- Maintien de la réglementation en place pour les nuisances diverses en provenance de l'autoroute 640
- Suivi de l'entretien des terrains vagues





LE PLAN

BILAN 2007-2012

-  58 % des objectifs atteints ou réalisés
-  27 % des objectifs en cours de réalisation
-  15 % des objectifs à réaliser



ACTIVITÉS MUNICIPALES

OBJECTIFS

Atteint ou réalisé

En cours de réalisation

À réaliser

METTRE EN VIGUEUR LE PLAN « VERT L'AVENIR »

Attribuer au Service de l'aménagement du territoire une responsabilité « Service de l'Environnement et du Développement »
 S'appuyer sur des organismes à but non lucratif (OBNL) locaux et régionaux pour la diffusion du Plan

•

•

COMMUNIQUER AUX EMPLOYÉS LES PRINCIPES SOUTENANT LE PLAN

Diffuser le Plan à tous les services municipaux
 Tenir des rencontres d'information avec le personnel
 Diffuser régulièrement les actions aux employés

•

•

•

ASSURER LA CONFORMITÉ DES OUTILS ADMINISTRATIFS

Tenir une veille réglementaire sur tout aspect environnemental pouvant affecter la prestation des services municipaux

•

FORMER LES EMPLOYÉS AUX BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Élaborer un programme de développement des ressources humaines orienté sur l'environnement

•

ASSURER LA GESTION ADÉQUATE DES ACTIVITÉS ENVIRONNEMENTALES DE LA VILLE

Mettre en place un système de gestion environnementale pour l'ensemble des services municipaux
 Assurer la conformité environnementale des activités, des pratiques et des méthodes de l'organisation

•

•

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE L'ORGANISATION

Favoriser l'acquisition de biens et services durables de provenance locale et régionale
 Instaurer un programme de récupération des matières recyclables à travers l'organisation
 Instaurer un programme de réemploi du matériel, des équipements et des outils
 Instaurer un programme de valorisation des résidus verts pour la division horticole
 Instaurer un programme et des mesures d'efficacité énergétique pour les actifs immobiliers de la Ville (chauffage, climatisation, éclairage)
 Réduire la consommation de papier utilisé pour la prestation des services
 Utiliser des papiers et cartons recyclés pour la prestation des services
 Prioriser l'acquisition d'articles promotionnels fabriqués avec des produits recyclés

•

•

•

•

•

•

•

•

SENSIBILISER LES CITOYENS ET LES ORGANISMES

Organiser des séances d'information sur les activités environnementales de la Ville et les bonnes pratiques à cet effet
 Participer aux activités des organismes du milieu afin de diffuser les actions environnementales de l'organisation
 Développer un programme de reconnaissance des actions positives en matière environnementale
 Soutenir les activités des OBNL locaux et régionaux voués à la protection et la mise en valeur de l'environnement

•

•

•

•

AIGILLER LES INTERVENTIONS DE LA VILLE SELON UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Déployer l'éthique environnementale lors de la prise de décision des élus, du personnel et des collaborateurs de l'organisation
 Assurer la compréhension du concept de développement durable par tout le personnel de l'organisation
 Intégrer une grille d'analyse environnementale pour l'évaluation de tout projet de développement présenté
 Adopter une politique de protection et de restauration du patrimoine architectural

•

•

•

•





GESTION DES EAUX

OBJECTIFS

Atteint ou réalisé

En cours de réalisation

À réaliser

ASSURER LA DISPONIBILITÉ DE L'EAU POTABLE

- Mettre en place une station de surpression pour alimenter le quartier Nord
- Installer un système de télémétrie pour analyser et mesurer la consommation d'eau sur tout le réseau d'adduction
- Mettre en place un plan de réfection et de remplacement des conduites maîtresses en employant des méthodes « sans excavation »
- Favoriser l'installation de compteurs d'eau pour les I.C.I (industries, commerces, institutions)
- Considérer l'installation de compteurs d'eau pour les secteurs résidentiels
- Utiliser l'eau brute pour toutes les applications (ex. balayage de rues, arrosage de patinoires, végétaux) sauf la consommation humaine
- Favoriser la mise en place d'un programme de promotion d'équipements économiseurs d'eau (gicleurs, aérateurs...)

ASSURER LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

- Évaluer et analyser systématiquement la qualité de l'eau distribuée en divers points stratégiques du réseau d'aqueduc
- Favoriser le bouclage du réseau d'aqueduc
- Procéder au rinçage annuel du réseau d'aqueduc
- Resserrer la collaboration avec le fournisseur d'eau potable (Villes de Rosemère et Terrebonne)
- Participer aux investissements nécessaires à l'amélioration de la performance de l'usine de traitement d'eau potable

INSTAURER UN PROGRAMME D'ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE

- Promouvoir des mesures d'économie de l'eau par les citoyens et prévoir des mesures incitatives
- Mettre en place une réglementation restreignant l'usage de l'eau à d'autres fins que la consommation humaine
- Continuer la participation aux campagnes régionales de conservation de l'eau provenant de la rivière des Mille-Îles
- Assurer la détection des fuites du réseau de distribution
- Améliorer les techniques de colmatage des fuites du réseau
- Mettre en place un programme de rajeunissement du réseau de conduites maîtresses

METTRE EN VALEUR LES ÉCOSYSTÈMES RIVERAINS

- Développer une politique incitative de naturalisation des berges et des rives privées qui soit compatible avec l'écosystème de la rivière des Mille-Îles
- Naturaliser les berges et rives du domaine public municipal en compatibilité avec l'écosystème de la rivière des Mille-Îles
- Évaluer l'opportunité d'acquérir des berges riveraines

DIFFÉRENCIER LES EAUX PLUVIALES DES EAUX USÉES

- Développer le réseau d'égout pluvial souterrain et hors terre selon l'espace disponible
- Mettre en place des fosses de captation des eaux pluviales lorsque l'espace disponible le permet
- Démanteler les réseaux d'égout combinés
- Limiter la subverse des stations de pompage par l'installation de contrôles télémétriques et (d'aménagements) de rétention
- Assurer la détection des fuites du réseau de captage d'eaux usées
- Améliorer les techniques de colmatage des fuites du réseau d'égout sanitaire
- Réglementer l'installation de broyeurs à déchets branchés au réseau d'égout sanitaire





GESTION DE L'AIR

OBJECTIFS

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- Réglementer la marche au ralenti des moteurs de tous les véhicules stationnés
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments municipaux - chauffage, climatisation, étanchéité, salubrité de l'air
- Évaluer la performance environnementale de la flotte de véhicules municipaux
- Acquérir des véhicules adaptés aux besoins des services et économes de carburant
- Requérir le parachèvement de l'autoroute 19 / route 335
- Requérir des voies réservées aux autobus sur l'autoroute 19 / route 335

PRIORISER LE TRANSPORT COLLECTIF

- Assurer la propreté, la sécurité, la convivialité des postes d'attente d'autobus
- Promouvoir l'utilisation du transport collectif
- Promouvoir le redéploiement des circuits d'autobus selon la réalité du territoire
- Installer de nouveaux postes d'attente d'autobus

FAVORISER LE TRANSPORT ACTIF

- Aménager des stationnements incitatifs pour les bicyclettes à travers la ville
- Aménager de nouveaux sentiers urbains pour les marcheurs et les cyclistes
- Favoriser le déplacement des piétons de façon sécuritaire sur les rues collectrices
- Entretien et baliser les pistes cyclables 8 mois par année
- Aménager des aires de repos le long des sentiers et des pistes cyclables
- Relier les différents secteurs de la ville et des villes avoisinantes en parachevant le réseau cyclable municipal
- Aménager des pistes cyclables pour les trajets résidence - travail sur le modèle des voies réservées pour le transport collectif

FAVORISER DES PRATIQUES MOINS POLLUANTES EN MATIÈRE D'AMÉLIORATION ET DE PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

- Informers les citoyens et les entreprises sur de bonnes pratiques pour améliorer la qualité de l'air ambiant
- Évaluer les activités municipales afin de réduire leurs impacts sur la qualité de l'air
- Promouvoir par des mesures incitatives pour l'installation de poêles à bois produisant moins de fumée et brûlant mieux la matière ligneuse

	Atteint ou réalisé	En cours de réalisation	À réaliser
	•		
	•		
	•		
	•		
		•	
		•	
		•	
		•	
		•	
		•	
			•
		•	
			•





GESTION DU SOL

OBJECTIFS

Atteint ou réalisé	En cours de réalisation	À réaliser
•		•
		•
•		
	•	
•		
•		
•		

FAVORISER LA PROTECTION DES SOLS EN ÉLIMINANT LES ACTIVITÉS SUSCEPTIBLES D'ENGENDRER LEUR ÉROSION ET LEUR CONTAMINATION

- Identifier les sources de dégradation, d'érosion et de contamination des sols sur le territoire
- Informers les propriétaires et les utilisateurs sur les bonnes pratiques d'utilisation des sols
- Implanter un programme de nettoyage, de naturalisation et de stabilisation des rives et des zones sensibles
- Prohiber l'enlèvement des sols arables à grande échelle
- Favoriser l'utilisation des sols en place lors des travaux d'aménagement paysager
- Assurer l'application des lois et règlements concernant la protection des bandes riveraines

ÉLABORER UN PROGRAMME DE RÉHABILITATION DES TERRAINS CONTAMINÉS SUR LE TERRITOIRE

- Identifier et cartographier les terrains potentiellement contaminés et ceux présentant des risques
- Tenir un registre des terrains déclarés contaminés
- Définir un programme de réhabilitation des sols des terrains municipaux et des terrains privés





GESTION DES ARBRES ET DES ESPACES VERTS

OBJECTIFS

Atteint ou réalisé

En cours de réalisation

À réaliser

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE L'ARBRE, PROMOUVOIR L'INTÉGRITÉ DU COUVERT FORESTIER ET LA BIODIVERSITÉ DES ESPACES NATURELS

Inventorier le couvert forestier du territoire

Identifier et cartographier les zones de protection et d'amélioration du couvert forestier

Introduire un système compensatoire visant l'augmentation du couvert forestier et le déplacement des arbres erronément implantés (emprise municipale, bornes-fontaines)

Adopter un programme de plantation d'arbres et de reboisement des espaces publics provinciaux, municipaux et privés

Promouvoir la diversité des espèces arbustives dans les aménagements forestiers et les espaces verts

Identifier les espèces indigènes à maintenir pour le couvert forestier

Informers les citoyens des bénéfices de la biodiversité et des espèces arbustives indigènes

Utiliser les espèces indigènes et des plantes sauvages dans l'aménagement horticole des parcs et espaces verts

Veiller à la protection des arbres lors de projets de développement

Exiger un plan de gestion des arbres sur les terrains en développement

Réglementer la préservation, l'émondage et l'abattage des arbres

ASSURER UNE DISTRIBUTION ÉQUILBRÉE DES ESPACES VERTS ET DES PARCS URBAINS

Inventorier les superficies des espaces verts et des parcs urbains et celles qui pourraient être valorisées à ces fins

Consacrer au moins 10 % du territoire en espaces verts et en parcs urbains





OBJECTIFS	Atteint ou réalisé	En cours de réalisation	À réaliser
PERMETTRE UN ACCÈS SÉCURITAIRE À TOUS LES PARCS URBAINS ET AUX ESPACES VERTS			
Proposer des aménagements horticoles sécuritaires facilitant l'accessibilité aux parcs urbains et aux espaces verts à pied, en bicyclette ou en véhicule	•		
PROTÉGER ET NATURALISER LES BERGES DE LA RIVIÈRE DES MILLE-ÎLES			
Dresser l'inventaire foncier des berges de la rivière des Mille-Îles			•
Réaliser des aménagements propres à assurer la protection des berges et leur naturalisation		•	
Informers les propriétaires et les usagers des bonnes pratiques d'aménagement et de protection des berges, des rives et de la bande riveraine		•	
Évaluer l'opportunité d'adopter un règlement sur la renaturalisation des rives			•
MAINTENIR LES ESPACES RIVERAINS COMMUNAUTAIRES EXISTANTS ET ACQUÉRIR CERTAINS TERRAINS PRIVÉS À CARACTÈRE ÉCOLOGIQUE EXCEPTIONNEL POUR EN ASSURER LA PRÉSERVATION ET LA MISE EN VALEUR			
Inventorier les espaces riverains existants et les terrains à caractère écologique exceptionnel		•	
Adopter un programme visant le maintien et l'amélioration des espaces riverains communautaires et l'acquisition de terrains exceptionnels		•	
FAVORISER LA PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES			
Identifier des mesures de protection et d'aménagement des écosystèmes reconnus comme étant d'intérêt public		•	
Informers les citoyens et les propriétaires des mesures de protection des écosystèmes et des bonnes pratiques d'aménagement		•	
Assurer la gestion des impacts liés aux contraintes anthropiques sur les interfaces sensibles		•	





GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

OBJECTIFS

Atteint ou réalisé

En cours de réalisation

À réaliser



ATTEINDRE LES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX ÉTABLIS DANS LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET METTRE EN ŒUVRE LE PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Informers les citoyens, les institutions, les commerçants et les industriels des objectifs de mise en valeur des matières résiduelles, des moyens prévus pour les atteindre et de leurs impacts



Participer aux travaux visant à identifier des alternatives permettant la réduction et l'enfouissement des rebuts



Informers les citoyens, les institutions, les commerçants et les industriels des moyens pour réduire et réemployer les emballages et les produits



Favoriser l'implantation d'une ressourcerie et/ou soutenir ses activités



Implanter un dépôt transitoire permanent pour les résidus domestiques dangereux (RDD), et les résidus encombrants (déchetterie)



Promouvoir le réemploi, le recyclage et la valorisation des résidus de construction, de rénovation et de démolition dans les projets de construction et/ou rénovation et/ou réfection d'infrastructures



Obliger la valorisation des résidus de construction, de rénovation et de démolition lors de l'émission des permis



FAVORISER LE PRINCIPE DES 4RV : RÉDUIRE À LA SOURCE, RÉUTILISER, RÉCUPÉRER, RECYCLER, VALORISER

Implanter des procédures visant à favoriser la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des produits utilisés par la Ville



Informers les institutions, les commerçants et les industriels des moyens visant à favoriser la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des produits utilisés par leurs organisations



Promouvoir l'herbicyclage et le compostage domestique



Étudier l'opportunité d'installer une plate-forme municipale de compostage



Revoir le publipostage de la documentation municipale distribuée aux citoyens



Adopter une réglementation sur la distribution des dépliants publicitaires par le porte-à-porte



RENDRE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES DISPONIBLE À TOUS ET OPTIMISER LES RÉSULTATS DE CETTE COLLECTE

Identifier et implanter des mesures adéquates pour desservir l'ensemble des citoyens pour la collecte sélective



Informers les usagers des mesures prévues pour faciliter le tri à la source et la récupération



IMPLANter LA COLLECTE À TROIS VOIES POUR LES MATIÈRES RECYCLABLES, LES RÉSIDUS VERTS ET LES DÉCHETS ULTIMES

Répertorier et documenter les initiatives de collecte à trois voies



Identifier les moyens à mettre en place pour réaliser une collecte à trois voies pour l'ensemble de la ville



Implanter un projet pilote pour vérifier l'efficacité des moyens mis en œuvre pour la collecte à trois voies



Implanter la collecte à trois voies dans l'ensemble des immeubles résidentiels



Étudier les alternatives à la collecte à trois voies





GESTION DES NEIGES USÉES

OBJECTIFS

Atteint ou réalisé	En cours de réalisation	À réaliser
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLIMINER LES DÉPÔTS ILLÉGAUX DE NEIGES USÉES DANS LES ESPACES COMMERCIAUX

Informier les entrepreneurs, les institutions, les commerçants et les industriels des bonnes pratiques en matière de gestion des neiges usées et de l'utilisation des lieux autorisés
Assurer une gestion optimale du site municipal de neiges usées

RÉDUIRE L'UTILISATION DES SELS DE DÉGLAÇAGE ET AUTRES FONDANTS

Rechercher et répertorier les moyens alternatifs à l'utilisation des fondants chimiques
Évaluer l'opportunité d'établir un abri municipal pour les produits de déglacage des chaussées





GESTION DES NUISANCES

OBJECTIFS

Atteint ou réalisé

En cours de réalisation

À réaliser

PROMOUVOIR DE MEILLEURES CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE

- Réviser et appliquer la réglementation municipale en matière de nuisances, bruit et d'ordre public
- Informers les citoyens et les entreprises des exigences municipales en matière de nuisances, bruit et d'ordre public

ATTÉNUER LES SOURCES DE NUISANCES

- Identifier les sources potentielles des nuisances et les moyens de les solutionner
- Informers les responsables des sources potentielles des nuisances et leur fournir un soutien permettant la réduction de celles-ci

METTRE À JOUR LA RÉGLEMENTATION EN Y PRÉVOYANT DES DISPOSITIONS SUR LA POLLUTION SONORE ET LUMINEUSE

- Améliorer la réglementation sur les pollutions sonores et lumineuses
- Informers les citoyens et les entreprises des exigences en matière de pollution sonore et lumineuse
- Modifier le règlement sur l'affichage pour améliorer la sécurité publique sur les voies de circulation
- Réduire la pollution visuelle par des normes réglementaires d'affichage précises, cohérentes et universelles
- Réduire la pollution visuelle par des normes réglementaires relatives aux écrans de verdure

SENSIBILISER LA POPULATION ET LES UTILISATEURS COMMERCIAUX AUX ALTERNATIVES ÉCOLOGIQUES À L'UTILISATION DE PESTICIDES ET D'ENGRAIS CHIMIQUES

- Diffuser et promouvoir les alternatives écologiques à l'utilisation des pesticides et d'engrais chimiques
- Informers les utilisateurs commerciaux des bonnes pratiques horticoles et des alternatives écologiques aux pesticides et aux engrais chimiques
- Interdire l'utilisation des pesticides dans les parcs, les espaces verts et les terrains municipaux
- Resserrer la réglementation concernant l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques
- Promouvoir et soutenir les pratiques horticoles innovatrices (prés fleuris, bosquets, etc.)
- Poursuivre le contrôle biologique des insectes piqueurs
- Éradiquer les sources d'eau stagnante et réglementer à cet effet

PERFECTIONNER LE CONTRÔLE DES AGENTS ALLERGÈNES

- Cartographier les sites d'herbe à poux et d'herbe à puces
- Identifier des solutions pour éradiquer l'herbe à poux et l'herbe à puces
- Informers les propriétaires des problèmes de santé et d'environnement reliés à l'herbe à poux et l'herbe à puces
- Promouvoir l'éradication de l'herbe à poux et l'herbe à puces

S'ASSURER DE L'ENTRETIEN DES TERRAINS VAGUES

- Réglementer l'entretien des terrains vagues
- Cartographier les terrains vagues sur le territoire
- Informers les propriétaires des cas problématiques, des exigences réglementaires et des solutions
- Identifier et intervenir à l'égard des cas problématiques reliés aux nuisances, à la salubrité et à l'absence d'entretien

FAVORISER L'AMÉNAGEMENT DE ZONES TAMPONS LORSQUE DES PROJETS PEUVENT CAUSER DES NUISANCES

- Identifier les zones problématiques de pollution sonore, visuelle ou olfactive
- Demander aux promoteurs de prévoir des zones tampons pour limiter les nuisances sonores, visuelles, olfactives
- Modifier le plan d'urbanisme dans les cas nécessitant l'aménagement de zones tampons





Rédaction :
Geoffroi Vallée

Conception et infographie :
Robert Devost Graphiste Inc.

Photos :
Robert Devost
Shutterstock

Impression :
Litho Mille Îles

© Ville de Bois-des-Filion - Janvier 2013
375, boulevard Adolphe-Chapleau
Bois-des-Filion, (Québec) J6Z 1H1
Téléphone : 450 621-1460
www.ville.bois-des-filion.qc.ca



Imprimé sur papier 100 % recyclé
avec des encres végétales





375, boulevard Adolphe-Chapleau
Bois-des-Filion, (Québec) J6Z 1H1
Téléphone : 450 621-1460
www.ville.bois-des-filion.qc.ca